

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE

022
DECRET D/ 2005/...../ PRG/SGG PORTANT NOMINATION DE
HAUTS CADRES AU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Loi Fondamentale ;

Vu le Décret D/2004/081/PRG/SGG du 09 Décembre 2004 portant nomination du
Premier Ministre ;

Vu le Décret D/2004/010/PRG/SGG du 23 février 2004, portant nomination des
membres du Gouvernement, tel que modifié par le Décret D/2005/013/PRG/SGG
du 08 mars 2005 ;

DECRETE

Article 1er : Les cadres du Ministère des Affaires Etrangères dont les noms suivent
sont nommés dans les fonctions ci-après :

1 / - CHEF DE CABINET :

Mr Alpha Oumar DIALLO, précédemment Conseiller à l'Ambassade de Guinée à
Ryadh en remplacement de Mr Ansoumane CAMARA muté.

2 / - DIRECTEUR NATIONAL DES AFFAIRES POLITIQUES ET CULTURELLES :

Mr Gaoussou TOURE, précédemment Directeur National Adjoint des Affaires
Politiques et Culturelles, en remplacement de Mme Hadiatou SOW appelée à
d'autres fonctions.

3 / - DIRECTEUR NATIONAL ADJOINT DES AFFAIRES POLITIQUES ET CULTURELLES :

Mr Mohamed Nhur CAMARA, précédemment Chef de la Division Juridique à la Direction Nationale des Affaires Juridiques et Consulaires en remplacement de Mr Gaoussou TOURE appelé à d'autres fonctions.

4 / - DIRECTEUR NATIONAL DES AFFAIRES JURIDIQUES ET CONSULAIRES :

Mr Diao BALDE, précédemment Directeur National Adjoint des Affaires Juridiques et Consulaires en remplacement de Mr Mohamed CAMARA muté.

5 / - DIRECTEUR NATIONAL ADJOINT DES AFFAIRES JURIDIQUES ET CONSULAIRES :

Mr Aboubacar Demba CAMARA, Magistrat, précédemment Conseiller Juridique au Ministère des Mines et de la Géologie, en remplacement de Mr Diao BALDE appelé à d'autres fonctions.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de la date de sa signature sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le 20 AVR 2005 2005


GENERAL LANSANA CONTE